

*Saskatchewan :*

En Saskatchewan, un comité du droit de savoir de bonne envergure a été mis sur pied pour l'organisation d'activités. Il comportait des représentants du *Saskatchewan Institute for Public Policy*, de la *Canadian Taxpayers' Association*, de l'Association du Barreau canadien et de la *Regina Public Library*.

Le ministre de la Justice de la Saskatchewan et les maires des villes de Saskatoon et Regina ont procédé à la proclamation officielle de la Semaine du droit de savoir, laquelle a été marquée du 25 au 29 septembre. Des débats de spécialistes ont eu lieu à Regina le premier jour de la Semaine – 25 septembre –, à la bibliothèque publique, et à Saskatoon, le lendemain, au *College of Law* de l'Université de la Saskatchewan. Figuraient parmi les spécialistes invités des utilisateurs de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels), un ancien sous-ministre principal, le procureur de la ville de Regina et un journaliste de la télévision.

Les organisateurs des activités tenues en Saskatchewan ont également donné une soirée au cours de laquelle le lieutenant-gouverneur de la province a prononcé quelques mots. La ville de Regina a été le premier lauréat du *Chief Justice E. M. Culliton Right to Know Award* (prix du Droit de savoir créé en l'honneur du juge en chef E.M. Culliton). David Gollob, de l'Association canadienne des journaux, qui mène chaque année une « vérification » du

rendement du gouvernement dans le respect du principe de la transparence gouvernementale, a prononcé l'allocution principale.

Les activités qui ont été organisées pour marquer la Semaine du droit de savoir en Saskatchewan ont également attiré l'attention des stations de télévision et de radio et des journaux. Le *Leader Post* semble accorder une attention particulière à l'accès à l'information, et on ne peut que souhaiter que d'autres journaux provinciaux et nationaux lui emboîtent le pas.

Le Commissariat à l'information de la Saskatchewan avait préparé un dépliant présentant une foire aux questions pour fins de distribution aux intéressés de même qu'une brochure faisant état du calendrier des activités.

*Ontario :*

Le Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario a marqué la Semaine du droit de savoir en coprésidant, avec l'Association canadienne des journaux et le chapitre de Toronto de l'*Institute of Public Administration*, un déjeuner et un débat de spécialistes présidés par Ann Cavoukian, Commissaire, et auxquels ont participé Brian Beamish, Sous-commissaire à l'information, Ann Kothawala, présidente de l'Association canadienne des journaux, et Robert Cribb, du *Toronto Star* et l'un des utilisateurs les plus chevronnés de la loi sur l'accès à l'information au Canada. Selon le Commissariat, M. Cribb, fort de sa vaste expérience journalistique, a

fait valoir l'utilité des lois sur l'accès à l'information quand il s'agit de mettre en lumière les activités du gouvernement.

*Manitoba :*

*(La surveillance indépendante de l'application des dispositions législatives sur l'accès à l'information au Manitoba relève du Bureau de l'ombudsman, comme c'est le cas aussi au Yukon et au Nouveau-Brunswick.)*

Pendant la Semaine du droit de savoir, le Bureau de l'ombudsman s'était gagné le concours d'un bon nombre de partenaires pour organiser des débats de spécialistes et attirer l'attention des médias. Il s'agissait de l'Association canadienne des journalistes, de la *Canadian Taxpayers' Association*, de l'Association du Barreau du Manitoba, du *Provincial Council of Women of Manitoba*, de l'Association des consommateurs du Canada, de la *Manitoba Library Association*, du *Winnipeg Free Press* et du *Winnipeg Press Club*.

Deux débats de spécialistes ont eu lieu, dont un dans un centre commercial du centre-ville, et l'autre, au *Winnipeg Press Club*. Au centre commercial, plus d'une centaine de personnes ont pris le temps d'écouter les cinq spécialistes, qui consistaient en l'ombudsman du Manitoba, des représentants de la *Canadian Taxpayers' Association* et deux journalistes, discuter du fonctionnement de la loi manitobaine sur l'accès à l'information. L'autre débat, qui s'est tenu au *Winnipeg Press Club*, portait sur la question : « le secret gouvernemental c. le droit de savoir du public – position des partis politiques

sur l'accès à l'information ». Les participants étaient des représentants du Nouveau Parti démocratique, du Parti libéral et du Parti progressiste-conservateur de même qu'un présentateur de nouvelles. Un ancien vérificateur général du Manitoba figurait parmi les conférenciers invités. La même journée où s'est tenu le second débat, le gouvernement du Manitoba annonçait qu'il élargirait l'accès à l'information gouvernementale.

Les débats de spécialistes avaient été annoncés dans le *Winnipeg Free Press* et le *Winnipeg Sun*.

De plus, l'ombudsman du Manitoba a envoyé un article aux journaux paraissant dans les petites localités de la province. Des membres de son personnel ont aussi été interviewés à la radio et à la télévision, et l'Association du Barreau du Manitoba a publié un entrefilet dans son bulletin intitulé « *Headnotes and Footnotes* ».

*Terre-Neuve-et-Labrador :*

Le Commissariat à l'information a convaincu le ministre de la Justice de proclamer officiellement la semaine du 25 septembre *Semaine du droit de savoir*. Sandy Hounsell, directrice générale du Commissariat, a accordé des entrevues au *Telegram*, journal le plus lu de Terre-Neuve-et-Labrador, et à la radio anglaise de Radio-Canada, dont l'émission « *Crosstalk* ».

*Nouvelle-Écosse :*

À la demande du *Review Office*, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a fait du 24 au 29 septembre la *Semaine du droit de savoir* en Nouvelle-Écosse.

En Nouvelle-Écosse, pas une, mais deux organisations ont déployé des efforts en vue de marquer la Semaine, à savoir le *Review Office* de la Nouvelle-Écosse et la *Right to Know Coalition of Nova Scotia*. La coalition (de formation récente) est un organisme de défense du droit de savoir sans but lucratif. Les bibliothèques de même que les organisations de gestion des documents ont également pris part aux activités.

Le 26 septembre, le *Review Office* a coparrainé une journée « portes ouvertes » avec les bibliothèques publiques de Halifax. Parmi les conférenciers qui ont pris la parole, mentionnons le *Review Officer* (agent d'examen) par intérim ainsi que le président de la *Right to Know Coalition of Nova Scotia*, et le *Review Officer* sortant. Quelque 25 personnes, dont des fonctionnaires, des représentants des médias et des membres du grand public, ont assisté à l'activité tenue à l'heure du déjeuner. Le réseau *CTV News* a interviewé les conférenciers et des membres de l'assistance.

À l'*University of King's College*, dans la soirée du 27 septembre, la *RTK Coalition*, avec l'appui du *Review Office*, a organisé un colloque; figuraient au programme deux débats de spécialistes, une allocution et une période de questions. On évalue à environ 200 le nombre des personnes ayant assisté au colloque. (Un bénévole de la *RTK Coalition* et un membre du personnel du

*Review Office* ont fait la promotion de l'événement en distribuant des avis – certains ont même été fixés sur les poteaux électriques.)

Le conférencier invité était Wayne MacKay, professeur de droit à l'Université Dalhousie et ancien président de la *Mount Allison University* et commissaire aux droits de la personne de la Nouvelle-Écosse. Dans son allocution, il a fait l'historique et souligné l'importance des dispositions législatives sur l'accès à l'information.

Le premier débat de spécialistes comprenait des représentants des quatre partis politiques inscrits de la Nouvelle-Écosse. Le membre du Cabinet qui a souhaité la bienvenue aux membres du public venus à l'activité a pris part au premier débat, puis est resté jusqu'à la toute fin de l'événement. Le second débat de spécialistes mettait en présence le sous-ministre de la Justice, qui avait participé à la rédaction de la loi sur l'accès à l'information de la Nouvelle-Écosse 12 ans auparavant, le président de l'Association des municipalités de la Nouvelle-Écosse, le vice-président de l'*Atlantic Institute for Market Studies* et deux membres du conseil de la *RTK Coalition* qui sont des utilisateurs émérites de la loi.

Le 28 septembre, le *Review Office* a coprésidé un petit-déjeuner de travail avec l'Association des administrateurs et des gestionnaires des documents. Parmi les conférenciers invités, signalons le sous-ministre de la Justice, le président de la *RTK Coalition* et un haut gestionnaire de l'AIPRP. Le même jour, le président de la *RTK Coalition* a participé à une émission « lignes ouvertes » à la radio de

Radio-Canada avec l'ombudsman du Nouveau-Brunswick et le rédacteur en chef d'un journal de l'Île du Prince Édouard.

Toujours dans le cadre de la Semaine, le *Chronicle Herald*, a invité le président de la *RTK Coalition* à rédiger un article sur le secret gouvernemental pour son édition du dimanche.

*Ottawa :*

Le Commissariat à l'information du Canada et l'Association canadienne des journaux ont parrainé un colloque qui s'est tenu à Ottawa les 25 et 26 septembre, sous l'égide de l'organisation *Riley Information Services*.

M. Ian Wilson, bibliothécaire et archiviste du Canada, a prononcé l'allocution principale. Dans son allocution, il a souligné l'importance d'une bonne tenue de dossiers dans l'administration fédérale et de la réduction du secret au strict minimum.

Le point de vue de parlementaires sur la *Loi sur l'accès à l'information* (fédérale) a été donné par John Bryden, ancien député qui, lorsqu'il siégeait, était un ardent défenseur de la Loi, Stephen Owen, ancien ministre libéral, et Pat Martin, député néo-démocrate du Manitoba.

Les conférenciers ont également parlé de la Loi en tant qu'outil pour un gouvernement responsable. Ce groupe de discussion était présidé par Russell Mills, recteur de la faculté des arts, des médias et de design au Collège

Algonquin (Ottawa), et comptait parmi ses membres Darce Fardy, président de la *Right to Know Coalition of Nova Scotia*, David McKie, journaliste à la Société Radio-Canada spécialisé dans le journalisme d'enquête, et Sean Moore, partenaire/analyste principal de la politique à la firme *Gowling Lafleur Henderson, LLP*.

Le fait saillant de la conférence a été la participation de Maher Arar et son avocate, Marlys Edwardh, qui ont livré un témoignage personnel éloquent sur le danger du secret excessif dans une démocratie et l'importance du droit d'accès à l'information quand il s'agit d'obliger les gouvernements à rendre des comptes.

Les médias nationaux ont accordé de l'attention aux activités menées dans le cadre de la Semaine du droit de savoir puisque celles-ci coïncidaient avec la diffusion, par l'Association canadienne des journaux, des résultats d'une « vérification » nationale portant sur le traitement de demandes de communication « inoffensives » par tous les ordres de gouvernement. L'étude a révélé un service lent et très peu pressé; le président de l'Association canadienne des journaux a fait état des résultats lors d'une conférence tenue à Ottawa.

*Québec :*

La Commission de l'accès à l'information et la protection de la vie privée du Québec a organisé une conférence avec l'Association du Barreau du Québec, la



Fédération des journalistes du Québec, le Conseil professionnel du Québec et l'École nationale d'administration publique. La rencontre a eu lieu le 28 septembre au Musée de la civilisation et le 29 septembre, à l'Hôtel Classic, à Québec. Une centaine de personnes sont venues échanger des idées sur l'accès à l'information et s'informer des développements juridiques récents portant sur le droit de savoir.

*Alberta :*

La conférence de presse du 25 septembre qui marquait le lancement des activités prévues et qui était présidée par le ministre des Services gouvernementaux et le Commissaire à l'information de la province, a attiré un bon nombre de personnes et fait la une du *Edmonton Journal*.

Les mardi et mercredi de la Semaine, des représentants du Commissariat à l'information et la protection des renseignements personnels et de la *Canadian Taxpayers' Association* ont participé à l'émission *Early Edition* du réseau de télévision *Global*. Ce même mercredi, la *Taxpayers's Association* a également fait publier un texte d'opinion dans le *Calgary Herald*.

Le 28 septembre, le Commissaire de l'Alberta a participé à un débat de spécialistes sur le droit de savoir et l'accès à l'information tenu à l'Université de Lethbridge. Ont également pris part à l'activité des représentants de l'Association canadienne des journaux, un journaliste de l'*Edmonton Journal* et un représentant de la *Canadian Taxpayer's Association*.

Plusieurs conférences sur le droit de savoir ont été données à l'Université de l'Alberta pendant la Semaine, et les députés de l'Assemblée législative ont privilégié le droit de savoir dans les chroniques qu'ils tiennent dans divers hebdomadaires de toute la province.

*Yukon :*

Le Commissaire du Yukon et un étudiant en stage de travail ont mis sur pied un comité chargé de planifier les activités destinées à marquer la Semaine du droit de savoir.

Le comité comptait des représentants des organismes suivants : la *Yukon Public Legal Education Association*, le ministère du Travail du Yukon, *CBC Yukon*, *Yukon News*, le *Whitehorse Star*, *Northern Native Broadcasting*, le dirigeant principal de l'information, le gestionnaire des documents du gouvernement du Yukon, l'archiviste du Yukon, les bibliothèques publiques du Yukon et le Commissaire à l'information et à la vie privée du Yukon. Le comité a conçu et distribué une affiche soulignant la Semaine du droit de savoir; le Commissaire du Yukon a signé une proclamation relative à la Semaine, et un nom de domaine a été enregistré pour le lancement d'un site Internet ([www.ombudsman.yk.ca](http://www.ombudsman.yk.ca)).

Les élèves de la 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années ont été invités à faire une rédaction dont le sujet était « Pourquoi le droit de savoir est-il important dans une société

démocratique? » Quatorze élèves ont participé au concours, et trois gagnants de même qu'un finaliste ont été choisis. Le Commissaire à l'information et à la vie privée a remis un prix aux gagnants lors d'une activité scolaire. Les noms des gagnants, de même que leur texte, ont été affichés sur le site Internet.

Le président du comité directeur et le Commissaire à l'information et à la vie privée ont accordé des entrevues à la presse écrite et à la radio dans le but de promouvoir la Semaine du droit de savoir.

Un colloque s'est tenu à la bibliothèque, et l'on comptait parmi les membres du groupe de discussion le président du comité directeur, le Commissaire à l'information et à la vie privée, le rédacteur en chef du *Yukon News* et un membre du *Neighbourhood Law Centre* (Clinique d'aide juridique). Un animateur de la radio anglaise de Radio-Canada a assuré le bon déroulement de la discussion.